

ANTHROPOLOGIE – ARCHÉOLOGIE

MOTTES, ENCEINTES MÉDIÉVALES ET DONJONS PRIMITIFS EN TOURAINE DU NORD ET LIEUX CIRCONVOISINS

Jean-Mary COUDERC*

RÉSUMÉ

En raison des invasions des Vikings au IX^e siècle et des troubles croissants pendant la période de transition (X^e siècle-XI^e siècle) entre les carolingiens et les premiers capétiens, les résidences non fortifiées des puissants sont remplacées par des donjons en bois sur des mottes de terre élevées avec ou sans basse-cour. D'autres structures défensives apparaissent concomitamment, des fossés circulaires ou des forts d'éperons barrés. Dans une seconde phase apparaissent, très nombreux dans la zone d'étude, les premiers donjons en pierre sur ou à côté des mottes.

ABSTRACT

Faced with increasing warfare and the Viking invasions during the transitional periods (the end of the 10th to the 11th centuries), between the Carolingian and Capetian eras, the powerful began building military architecture in place of residences: the motte with or without a bailey. More rare, other defensive structures existed at the same time: circular enclosures with ditches and promontory forts. In a second phase, the first stone keeps, very numerous in the zone examined here, appeared on the motte or next to it.

GÉNÉRALITÉS

À la charnière de l'époque carolingienne et du début de la dynastie capétienne (fin X^e-XI^e siècle), on se trouve en présence de deux types essen-

* Président de l'Académie de Touraine.

tiels d'architecture militaire : la motte portant un donjon en bois, puis un donjon en pierre construit sur la motte ou à côté. Reste le problème mal élucidé de deux structures : les refuges fossoyés et palissadés souvent circulaires que l'on a parfois dit construits par les populations pour se mettre à l'abri des Vikings ou des pillards, et le cas de retranchements d'éperons (que d'aucuns appellent faute de mieux *castra* en reprenant un terme antique) qui aboutissent à un donjon précoce souvent chemisé, sans qu'on passe par l'intermédiaire d'une motte, ce qui est le cas de Fréteval.

La motte

C'est un amoncellement de terre, ou de terre et de pierres de 5 à 15 m de hauteur destiné à porter un donjon de bois. Quand on rencontre une motte sans vestiges maçonnés, il est parfois difficile – fouille mise à part – de la distinguer d'un tumulus éventuel, mais en général les mottes ont des pentes plus fortes et des remblais beaucoup moins étalés.

Avec une motte sans vestiges maçonnés, il y a présomption d'archaïsme. À partir du milieu du IX^e siècle, la désagrégation de l'empire carolingien oblige les chefs de guerre locaux à se protéger, en particulier au bord des rivières où remontent les Vikings. Le capitulaire promulgué par Charles II le Chauve à Pîtres, au confluent de la Seine et de l'Eure, le 25 juin 864, encourage la construction de ponts fortifiés contre les Vikings et vraisemblablement de mottes dans ces sites menacés, quoique ce ne soit pas nettement formulé.

Le même édit dénonce les forteresses adultérines, c'est-à-dire celles que le monarque n'a pas autorisées, ce qui montre la perte de l'autorité du souverain et que des mottes étaient déjà en construction par nécessité devant les invasions scandinaves. Techniquement, la motte est un tronc de cône de terre élevé, aux flancs pentus qui atteignent parfois une pente de 30° comme celle de Troo et qui mesurent entre 4 m et 15 m de hauteur (cf. l'une de celles de La Chartre-sur-le-Loir, fig. 1).

Certaines pouvaient avoir un diamètre de base de 30 m, un diamètre de 10 m au sommet et une hauteur de 10 m. Il y a des exemples de plus grande taille, ainsi au château royal de Windsor en Angleterre qui est né avec une superbe motte bientôt surmontée d'un énorme donjon (fig. 2) ou à Gisors où le château entier est sur motte (fig. 3).



Fig. 1 : La motte Rouge de La Chartre-sur-le-Loir (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 2 : La motte du château de Windsor (Angleterre) (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 3 : Le château de Gisors sur sa motte, dr.

La tapisserie de Bayeux, classée « Mémoire du monde » par l'Unesco, toile de lin brodée après la bataille de Hastings le 14 octobre 1066 et réalisée par des moines du sud de l'Angleterre entre 1066 et 1082, est entre autres choses un reportage sur les mottes du XI^e siècle. Elle mesure 70 m de long sur 0,50 m de large, comporte 35 scènes avec un commentaire en latin dont deux montrent des prises de châteaux qui sont de superbes mottes (fig. 4), et une motte en cours de construction avec ses différentes couches entassées par les travailleurs. Jean-François Maréchal (1978) pensait que la motte emmottait un donjon de bois construit au préalable, la terre provenant souvent des fossés car, écrivait-il, il y avait peu de chances qu'un donjon en bois ait pu rester ferme sur une terre fraîchement entassée. Cela est loin d'avoir une valeur universelle.

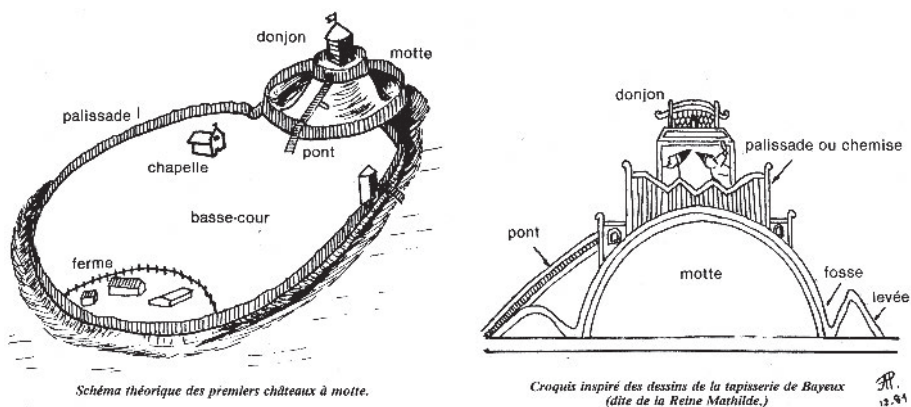


Fig. 4 : Dessin et coupe d'une motte inspirée de la tapisserie de Bayeux par Andrée Piboule.

Toutes les mottes n'avaient pas de fossés périphériques, et seule une fouille assez lourde permettrait de distinguer un donjon de bois emmotté et un donjon de bois sur mottes. On peut distinguer la motte simple où la protection du donjon en bois était assurée à la fois par l'élévation et par des palissades, et la motte fossoyée, avec simple fossé périphérique, et plus rarement la motte avec un double fossé, séparé par une escarpe, le fossé extérieur pouvant être bordé par une contrescarpe, comme le « Château Robin » à Saché (Indre-et-Loire). Nous pouvons distinguer trois sites de mottes : la motte de plaine, la motte de rebord de plateau comme le château Robin et dans notre domaine Saint-Christophe-sur-le-Nais ou Troo (Loir-et-Cher), et enfin la motte sur butte topographique. D'un autre point de vue, il y a des mottes simples, sans basse-cour et des mottes avec basses-cours comme celles de Poncé-sur-Loir ou de Betz-le-Château en Touraine du sud (fig. 5). La basse-cour était entourée d'un fossé avec palissade sur la levée de terre périphérique. C'était une première ligne de défense protégeant les dépendances du donjon : bâtiments d'exploitation agricole, logement des soldats, écuries. Elle pouvait accueillir les paysans en cas de troubles. Par la suite, il y a eu des donjons de pierre construits sur motte (ainsi Château-Renault) ou à côté de la motte (ainsi à Saint-Christophe-sur-le-Nais). On comprend que les mottes soient peu à peu devenues les sièges des fiefs ; d'ailleurs dans les aveux et dénombremens de terres, n'écrivait-on pas jusqu'à la Révolution : « Possession de motte vaut titre ».



Fig. 5 : Plan de la motte de Betz-le-Château (dessin Samuel Rioux et Flore Marteaux).

La motte castrale a été un élément majeur de la structuration de la féodalité dans l'occident médiéval, ce que montre indirectement l'archidiacre de Théroutanne, en Picardie, en 1150 : «*Les hommes les plus riches... (de Flandre) ont coutume d'élever... une motte aussi haute que possible et de creuser tout autour un fossé*» (*Vita Johannis episcopi Tervanensis*).

Les autres structures de défense haut-médiévales

Les hébergements ou résidences seigneuriales

Les tout premiers sièges des seigneurs n'ont pas obligatoirement été des mottes, comme nous le rappelle le célèbre exemple du palais carolingien de Doué-la-Fontaine mis au jour par M. de Boüard (1973) et qui primitivement n'était peut-être pas défendu. Il a été emmotté après coup pour d'urgentes nécessités de défense. Nous nous interrogeons sur les exemples de Chéramant, de Morand et éventuellement d'Autrèche (*Altirpium* au IX^e siècle).

- **Chéramant** (*Caramantum* au X^e siècle) – Le site se trouve au sud-est de Saint-Nicolas-des-Motets, à peu de distance du bourg (en face de La

Bénerie¹). En 995, les textes évoquent une construction de Foulque Nerra (face aux terres du comte de Blois) comme *domum suam*, une demeure, entourée de douves. On voit seulement au nord immédiat de la ferme du Petit-Chérament un espace que nous avons connu légèrement boisé, il y a une trentaine d'années ; le sol était simplement parsemé de blocs de pierres évoquant une ancienne construction en dur ; là aurait pu s'élever l'hébergement de Foulque, car il subsistait un fossé nord-sud à l'ouest du bâtiment principal de la ferme. Mais comme c'était le reste probable du quadrilatère régulier de fossés de 4 à 5 m de largeur et de 1,5 m de profondeur, vu par l'abbé Chevalier en 1862 (*Mémoires SAT*, p. LVIII), c'était nécessairement plus récent que le XI^e ou XII^e siècle. Nous proposons une explication (voir plus loin) : le déplacement du toponyme d'abord attaché à une motte vers l'hébergement limité par un quadrilatère de fossés.

- **Morand** (*Villa Moranni* en 1020 dans le cartulaire de l'évêché de Tours et *villa Moran* au XII^e siècle) – Le terme de *domus* des chartes évoque une résidence et non un donjon ; en effet, les anciens fossés situés à l'est de l'église ne sont pas circulaires et ne forment d'ailleurs pas un quadrilatère complet (fig. 6). L'ancien château de Foulque était-il au centre de ces douves ? La Société archéologique de Touraine conserve une illustration d'un château détruit depuis, due à la baronne de Cools et réalisée en 1935.

Arrive ensuite le cas des fortifications circulaires à fossé sans butte de terre intérieure

- Nous pensons en particulier aux fossés en eau de 1,50 m de profondeur, délimitant une enceinte circulaire souvent sans talus externes ou internes au **Plessis L'Ormeau à Nouzilly** (Couderc, 1984) et que nous avons photographié d'avion le 3 juillet 1985 (fig. 7). Le Plessis l'Ormeau est un ensemble fortifié situé sur un point élevé (126 m), de 75 m de diamètre, mais pour lequel nous n'avons pas d'éléments de datation. On a considéré sans preuves que ce pouvaient être des défenses organisées par les paysans (mais cela est-il

1. Quitter le bourg de Saint-Nicolas en prenant la route de Saint-Étienne-des-Guérets, puis à droite, la route de Dame-Marie-les-Bois.

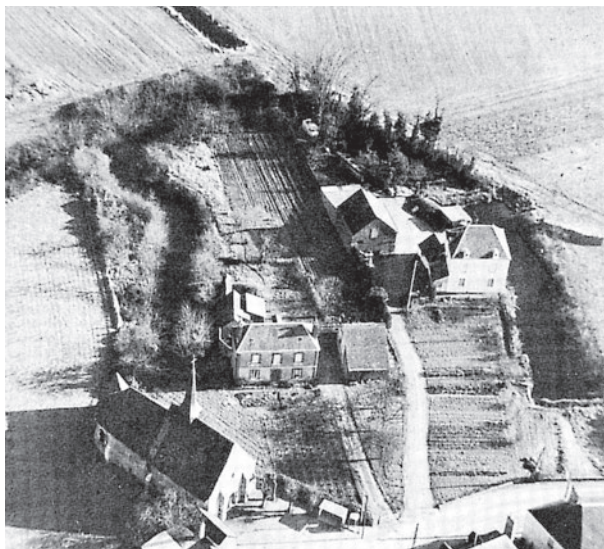


Fig. 6 : L'espace fossoyé au coeur du village de Morand (cliché J.Dubois).



Fig. 7 : Enceinte circulaire de fossés du Plessis l'Ormeau (cliché J.-M. Couderc).

historiquement possible?); le nom de Plessis évoque une enceinte plus tardive, mais les enceintes des maisons-fortes qui suivirent sont quadrangulaires. La douve a pu être après coup entourée par une ceinture de pieux ou par le plessage d'une haie végétale expliquant le toponyme. Nous en connaissons un autre bel exemple sur la commune de Chénevelles dans la Vienne (canton de Pleumartin; à 16 km de la Touraine du sud), au hameau de Bois-Vert : une structure ronde à fossés et à talus interne de nos jours atténué, indiqué sur le cadastre napoléonien de 1833 comme « le champ des Douves » (cf. Alain Ollivier, *Bull. Soc. des Sc. de Châtellerault*, n° 133, 2014, p. 7).

- Certaines de ces enceintes ont d'ailleurs un plan plus ou moins circulaire et parfois avec un ou deux légers angles, comme celles de **La Montpitière** (Leymarios, 2000, pl. I) à 750 m au sud-est du château de Fréteval (fig. 8). Ailleurs en Europe, on considère que la petite enceinte circulaire de moins de 100 m de diamètre pouvait servir d'habitat fortifié et qu'elle était contemporaine des mottes. Nous allons en donner la démonstration avec deux exemples régionaux : le Grand Moléon à Auzouer et l'enceinte de Mauvoisin dans la forêt de Fréteval.

- **L'enceinte circulaire du Grand Moléon** est située 2 km à l'est du bourg d'Auzouer, sur le côté nord de la route de Morand, et à 180 m au nord-ouest de la ferme du Grand Moléon. Elle mesure près de 75 m de diamètre intérieur; elle est entourée de fossés eux-mêmes bordés par un léger talus externe (de 0,50 m au sud) et par un très haut talus interne dominant l'intérieur



Fig. 8 : La Montpitière (41)
(cliché Cl. Leymarios).



Fig. 9 : Fossés sud du Grand Moléon
(cliché J.-M. Couderc).

de 4 m de hauteur au sud (fig. 9). Le fossé sud est large de 10 m entre les crêtes des talus (fig. 10). On peut y voir deux entrées, l'une au sud-sud-est qui devait être protégée, l'autre au nord où le talus interne s'abaisse et le fossé se réduit à 5 m. Or cette enceinte paraît bien datée par la découverte, dans la partie est, de tessons et de tuiles du Haut-Moyen Âge (Audin, 2012).

- **L'enceinte circulaire de Mauvoisin** (Leymarios, 2000, pl. III), protégée par une avancée de type barbacane (fig. 11) nous montre que ce n'est pas une enceinte populaire, car dans un aveu de Guiot de Mauvoisin au comte de Blois (vers 1315-1320) on trouve dans la liste de ses biens «une motte de terre» entre la forêt et Groschêne. C. Leymarios (2000, p. 83) pense que c'est dans cette enceinte entourée de douves que s'établit le manoir Mauvoisin à laquelle l'enclos rectangulaire de Richeray situé à quelques centaines de mètres aurait pu succéder. Notre collègue (Leymarios, 1984, p. 116-117) y a trouvé des traces de construction (blocs de calcaire et tuiles) et d'occupation (céramique). Dans le même secteur, on peut encore citer l'enceinte des Porteaux à Écoman. J. Decaens indique à propos de ces fortifications circulaires qu'il «*s'agit sans doute de la manière la plus anciennement connue de protéger ou de défendre un habitat... (1981, p. 39)... les fouilles entreprises sur des sites nombreux ont montré que les datations peuvent varier d'un pays à l'autre depuis le haut Moyen Âge jusqu'au XIII^e*» (p. 15).

- **Le *castrum* de Brachesac** (XI^e siècle, charte de Saint-Julien de Tours) à Ambillou était peut-être un hébergement de ce type, lieu devenu de nos jours



Fig. 10 : Fossés nord du Grand Moléon
(cliché J.-M. Couderc).



Fig. 11 : Enceinte de Mauvoisin
(cliché Cl. Leymarios).

«Brasserac», 2,5 km au nord-est du bourg dans une zone plane. Les fossés quadrangulaires avec une partie en demi-cercle sont à 200 m au nord-est de la demeure de Brasserac, dans une parcelle appelée le château.

Les éperons barrés médiévaux

C'est un mode de protection primitif qui ne succède pas forcément aux *oppida* gaulois ou aux *castra* romains. Nous prendrons l'exemple de Fréteval

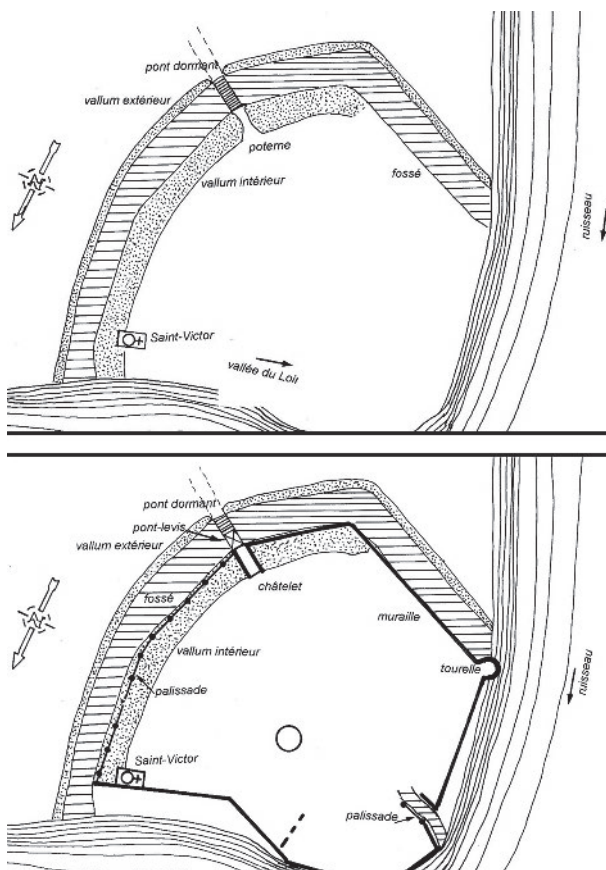


Fig. 12 : Évolution du site de Fréteval (croquis Cl. Leymarios).

(Loir-et-Cher). Édifié sur le coteau de la rive gauche du Loir dominant le bourg de Fréteval, le donjon est un peu dans la même situation que celui de Lavardin. En vingt ans de fouilles, Claude Leymarios n'a jamais parlé de motte et a montré que les murs qui s'enracinaient directement dans le coteau ont été ensuite chemisés par une muraille basse qui devait atteindre environ 6 m de hauteur et protégeait le pied du donjon.

Au départ, vers le huitième siècle (fig. 12a), il y a eu une position fortifiée avec un grand fossé et un *vallum* délimitant l'espace d'une future basse-cour (fig. 12b). Sur ces quatre hectares, il y avait même un sanctuaire dédié à saint Victor (de nos jours disparu). D'un diamètre d'environ 15 m, haut de 27,50 m (avec deux étages au-dessus de la salle basse), le donjon, bâti sous



Fig. 13 : Défenses extérieures du château de Fréteval (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 14 : Le châtelet de Fréteval (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 15 : Le fossé autour de la chemise du donjon de Fréteval (cliché J.-M. Couderc).

l'autorité des comtes de Blois entre 1020 et 1030, est un des tout premiers donjons circulaires construits en France. On peut considérer qu'on a ici 4 niveaux de défense, en allant vers le donjon. Il y a d'abord à environ 60 m du donjon, un fossé avec contrescarpe du côté sud et escarpe intérieure entourée d'un mur qui subsiste par endroits. Ensuite, on rencontre à environ 50 m en retrait (espace de la basse-cour), un grand fossé surmonté à l'intérieur d'un talus d'environ 3 m au-dessus du niveau du plateau renforcé par des points d'appui maçonnés, en particulier par un châtelet (fig. 13) dirigé vers la porte d'accès Est donnant sur le plateau. Puis un talus circulaire d'environ 2,50 m séparé par un fossé de 2 à 3 m de profondeur de la chemise du donjon (fig. 14) dont il reste des points d'appui en ruine ; et enfin un petit fossé précédant le donjon (fig. 15).

LES MOTTES TOURANGELLES À ANCIENS DONJONS DE BOIS

Les mottes toujours visibles

- **La motte de Château-la-Vallière** (*Castelli* en 978, *Castrum de Castellis* : *oppidum quod vulgariter dicitur castellis* en 1020). Dans le parc de La Grand'Maison, château du XVIII^e siècle (actuellement l'hôtel de Ville), on peut voir très près de l'église mais de l'autre côté du mur de la propriété, une butte de terre d'environ 45 m de diamètre dans le sens nord-sud et 35 m dans le sens est-ouest. Il y a une cave au pied, et son sommet (d'une hauteur variant entre 3,50 m et 4,50 m) a été utilisé jadis pour construire un réservoir d'eau.

- **La motte de Rillé** (*castellum Ruiliacum* en 1040). La butte de pierre et de terre dite du Moulin-à-Vent (fig. 16) est située au nord du Lathan par rapport au bourg et dans l'enceinte castrale. Il ne faut pas confondre cette dernière avec l'enceinte du bourg de l'autre côté de la rivière dont il subsiste la grande porte fortifiée appelée localement « Le Portail » sur la route de Channay. Cette butte a de bonnes chances d'être une ancienne motte castrale réutilisée par un ancien moulin à vent disparu, et de nos jours occupée par une croix. Une cave s'ouvre à son pied en face est (fig. 17) ; elle a pu être construite ou réutilisée pour stocker le grain pour le moulin (fig. 18). Cette



Fig. 16 (*en haut à gauche*) : vue générale de la motte de Rillé (cliché M. Fefeu).

Fig. 17 (*en bas à gauche*) : entrée de la cave de la motte de Rillé (cliché M. Fefeu).

Fig. 18 (*à droite*) : intérieur de la cave sous la motte de Rillé (cliché M. Fefeu).

butte mesure de 20 à 30 m de diamètre à la base et 5 m de hauteur. Elle a été signalée par Carré de Busserolle en 1881, puis par Bousrez en 1894. Une tranchée y avait été pratiquée au XIX^e siècle, montrant qu'elle était formée de gros moellons mélangés à des pierres plus petites recouvertes d'une couverture de dépôts argileux compacts considérés comme provenant de la boue du Lathan ou d'un ancien étang.

- **Montboyau à Fondettes.** Le lieu-dit, au sud-est de la commune, indique bien la présence d'une motte ; en fait il y en a deux ! L'éperon barré gaulois entre Loire et Choisille a servi de lieu de confrontation entre Foulque Nerra et le comte de Blois après 1015. On ne peut voir les lieux qu'en pénétrant dans le parc de la propriété de Bellevue. La circonférence de la motte initiale, qui avait peut-être des racines gauloises, était de plus de 200 m

(Bellanger, p. 39) et sa hauteur d'une dizaine de mètres. À son pied existait un fossé bordé d'un talus périphérique qui a été partiellement comblé en 1874. Mais à la pointe extrême de l'*oppidum* gaulois, au-dessus de Beaumanoir (prendre la rue de Beaumanoir vers l'est), on peut voir dans le jardin de la dernière villa sur la gauche, une seconde motte (fig. 19). Ce pourrait être, il est vrai, compte tenu du contexte historique et archéologique, un tumulus de l'âge de Bronze ou du début du Fer. Cette motte mesure environ 10 m de diamètre et 3,50 m de hauteur.

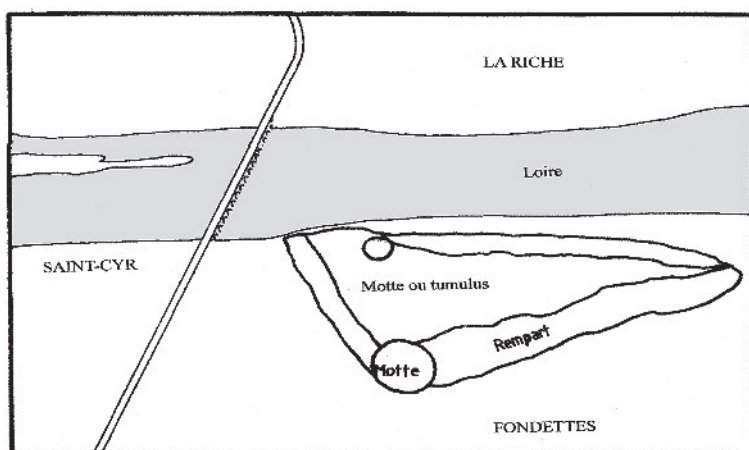


Fig. 19 : Dessin du site de Montboyau (Fondettes) avec ses deux mottes.

- **La motte du Défois de Chéramant** (fig. 20). Elle avait été citée par A. de Salies grâce à son correspondant local, le curé de Morand (Daniel Viaud, *in litteris*), puis par R. Ranjard dans sa *Touraine archéologique*, et retrouvée ensuite par notre collègue archéologue trop tôt disparu Jean-Guy Sainrat. Elle se trouve dans le bois du Défois en bordure d'une réserve d'eau (fig. 21), à l'ouest de la route entre Saint-Nicolas-des-Mottets et Morand et à peu près à égale distance des deux bourgs (fig. 22). Cette motte aurait été abandonnée assez tôt au bénéfice non pas de la *villa Moranni* comme l'a écrit P. Audin (2012, p. 107), mais de Chéramant comme le pense Daniel Viaud qui évoque le transfert de seigneurie en même temps que le transfert de toponyme; cet



Fig. 20 : Le «Défois» de Chérament, vue d'ensemble (cliché D. Viaud).



Fig. 21 : La partie est de la motte (cliché D. Viaud).



Fig. 22 : La retombée ouest de la motte (cliché D. Viaud).

auteur connaît un exemple similaire en Sologne avec Marmagne, et nous citons plus loin la motte du Gué de Mézières (Sarthe) en particulier.

- **Le Mont Luma à Limeray.** Cette motte castrale dominant le bourg par l'ouest (fig. 23) et située à proximité d'une défense médiévale ultérieure (le château du Plessis) a été évoquée par l'abbé Blaive (1893). Elle est bien visible sur le cadastre napoléonien. Il est fort probable qu'on accédait au sommet par un chemin en colimaçon analogue à celui permettant de monter



Fig. 23
Le mont Luma à Limeray
(cadastre napoléonien).



Fig. 24 :
La Moulina (cadastre
napoléonien).

à la motte de Trôo (voir plus loin), d'où le nom de «lumas», l'escargot, en tourangeau.

Les mottes disparues

- **La Moulina.** Au nord-est de la commune de Dame-Marie-les-Bois, à 200 m du carrefour avec le vieux chemin de Chérament, se trouve une butte circulaire bien marquée où avait été installé un moulin déjà disparu en 1835 (fig. 24), d'où son nom, mais dont la présence de fossés périphériques bien visibles sur l'édition de la carte au 1/25 000 de 1958, fait songer à l'existence d'un belle motte castrale. L'ensemble a été entièrement arasé dans les années 1970. La région est d'ailleurs riche en mottes avec le Grand Mauléon à Auzouer, et la motte située au sud-ouest de Saint-Nicolas-des-Mottets, en bordure de la route de Morand, celle du bois des Défois (Le Deffoy de Chéramant en 1282) et la motte de Dame-Marie-les-Bois (le Haut-Pavot).

- **La motte de Dame-Marie.** C'est la motte du Haut-Pavot qui se trouve 1 400 m à l'est du bourg, à l'est/nord-est de la ferme du Haut-Pavot, en bordure nord du chemin menant à la Furandière et sur la limite de Santenay et du Loir-et-Cher. Elle mesurait 50 m de diamètre et devait être entourée de fossés, car sur l'édition de 1958 de la carte IGN au 1/25 000, on voyait encore une petite section en eau à l'est du petit bois coiffant la motte. Elle a été entièrement arasée, mais elle figurait dans le cadastre de 1836 (fig. 25).

- **La Motte de Mettray.** Elle se trouvait à 800 m au sud du bourg, sur la rive gauche de la Choisille, à 250 m de la rivière et à 500 m du gué Andreau. Or Carré de Busserolle signale un fief de La Motte.

- **La Motte à Sonzay.** C'est le nom d'un très beau château construit en zone marécageuse, mais où se trouvait déjà une fortification à l'époque des invasions normandes. Elle était le siège d'une viguerie (*vicaria Seguncinse* en 862), ce qui avec le toponyme, milite pour l'existence d'une motte aujourd'hui disparue, à l'emplacement du château de La Motte-Sonzay dont le début de la construction remonte au XII^e siècle. Il existe une mention *mota* attachée à ce lieu dans le cartulaire de Noyers au XII^e siècle.



Fig. 25 : La motte du Haut Pavot.



Fig. 26 : L'emplacement d'une des mottes de la commune de Chouzé (cadastre napoléonien).

- **Les Essards.** À 300 m au sud du bourg, sur le rebord du plateau (Audin, 2012), on accède à la ferme de La Motte au-dessus de la route Avril-lé-les-Ponceaux – Saint-Michel-sur-Loire par deux voies d'accès en arc de cercle qui ceinturaient peut-être une motte de nos jours disparue.

- **Chouzé-sur-Loire.** Si l'examen des cinq toponymes « La Motte » sur le cadastre napoléonien de Benais n'a rien permis de retenir, sinon des buttes naturelles pour la plupart, un seul toponyme « La Motte » de Chouzé a retenu notre attention. Il se trouve dans la section A du cadastre napoléonien, à la frontière de Brain-sur-Allonnes (fig. 26), et se situe au nord d'une demeure disparue de nos jours : « La Douve » (au nord de l'Ouche Bouchet).

- **La motte du Carroi de la Motte à Mazières.** À la frontière de la commune de Saint-Étienne-de-Chigny, existait une motte qu'on a fait disparaître en 1856 en prélevant ses pierres pour combler les dégâts des digues liés à la grande inondation de la Loire.

Les mottes douteuses ou incertaines

- Le Tertre à Channay (voir Gaudin Ferrand), terme peut-être lié à la topographie. On a trouvé à cet endroit des sarcophages en calcaire.

- La Dube à Saint-Aubin-le-Dépeint, au nord de la D72 Saint-Aubin-Saint-Christophe, à 1 km au sud-est de Saint-Aubin, après La Niverderie. Le terme peut évoquer une butte naturelle.

- La Motte à 750 m au nord/nord-est du bourg d'Avrillé-les-Ponceaux (parcelle C72 du cadastre napoléonien) à cheval sur le chemin de la Croix de la Motte, à 450 m de la limite communale.

- Saint-Antoine-du-Rocher : La Motte.

Les mottes et donjons primitifs en Touraine du nord

- **Le château de Langeais.** Une position défensive existait en 996, car une charte du comte de Blois Eudes II confirmant une donation à l'abbaye de

Bourgueil se termine par : «*data est haec autoritas ad obsidionem castelli Langiacensis*». Cette position forte était due à Foulque Nerra comme le rappelle Foulque le Réchin, son petit-fils et biographe : «*In Turonica Siquidem pago aedificavit Lingaim*» (deux chartes citées par Impey et Lorans, 1998).

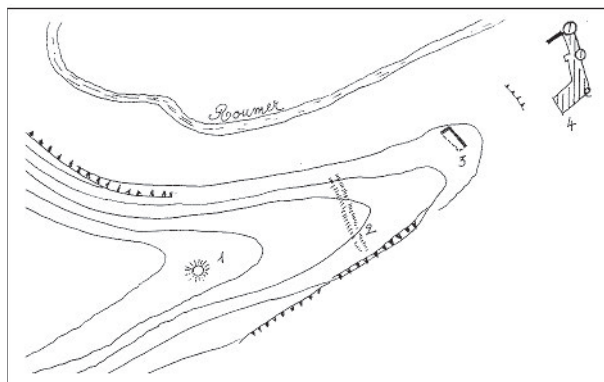
On sait que Foulque Nerra a édifié le donjon, mais on ne sait pas s'il s'agit déjà de celui qu'on peut voir en bas de la pente à l'ouest du château féodal ou d'une construction antérieure qui pourrait être la motte visible au niveau supérieur (voir plus loin). On sait que Foulque Nerra perdra le site, mais qu'il le récupéra avec certitude une première fois puisqu'il fondera la chapelle en 1018 et peut-être une seconde fois autour de 1037-1039, dates auxquelles aurait pu encore être construit le donjon en pierre que les Angevins perdirent autour de 1044.

Contrairement à M. Deyres qui l'avait rajeuni, E. Impey et É. Lorans maintiennent la datation traditionnelle des alentours de l'an mil (qui pourrait être 996 ou 1003-1005 ?) parce qu'ils se fondent aussi sur des considérations stylistiques : murs assez minces, en petit appareil, décor en terre cuite et antériorité typologique par rapport à celui de Loches bien daté de 1035.

Le donjon a été édifié sur une motte importante comme le montre le cliché des années 1890 (Audin, 2012), réalisé au moment où cette motte était largement entaillée (fig. 27). Était-ce celle édifiée par Foulque Nerra à partir de 994 lors de ses combats contre le comte de Blois ? Ou bien, la construction de 996 aurait-elle été la butte qu'on peut voir plus haut (fig. 28). «*À environ*



Fig. 27 : Le vieux château de Langeais sur sa motte (cliché extrait de P. Audin, 2012).



Situation du *domicilium* (3) par rapport à ce qui fut peut-être la motte primitive (1). Le fossé nord-sud (2) est appelé Chemin de Saint-Sauveur, ou du Puy Allègre. En 4, le château actuel (croquis C. Lelong, BSAT, 1972).

Fig. 28 : Croquis de la motte supérieure de Langeais.

100 m à l'ouest du chemin de Saint-Sauveur se dresse un monticule de forme grossièrement conique d'un diamètre de 30 m à la base pour une hauteur avoisinant 4,50 m par rapport au niveau du sol côté nord (fig. 5, H). Au XIX^e siècle, le flanc sud a été coupé, pour aérer ou élargir le chemin communal, et étayé par un mur de soutènement» (Impey et Lorans, 1998). Or la première description, celle de Champoiseau en 1841, évoquait des fossés autour, ce qu'on ne voit plus de nos jours. Le fossé avait été confirmé par de Galembert en 1856. Pour C. Lelong, c'est une motte et il y a quelques chances que ce soit la fortification de 996, mais comme l'écrit E. Lorans, on n'en aurait la certitude qu'en pratiquant une fouille.

- **Château-Renault.** Geoffroy Guicher, fidèle du comte de Blois, érige sur l'éperon formé par le confluent de la Brenne et du Gault, un donjon de bois sur motte aux limites des terres convoitées par le comte d'Anjou. Il donne à ce donjon le nom de son fils mort avant 1020 : «*Castrum Reginaldi*». Après un incendie, en 1140, le comte de Blois Thibaut V construit sur la motte un donjon cylindrique de 20 m de hauteur et de quatre étages, de 9 m de diamètre avec des murs de 3 m d'épaisseur qu'une chemise maçonnerie haute de 9 m enserme sur 170 m (fig. 29). La place était protégée sur trois de ses côtés par

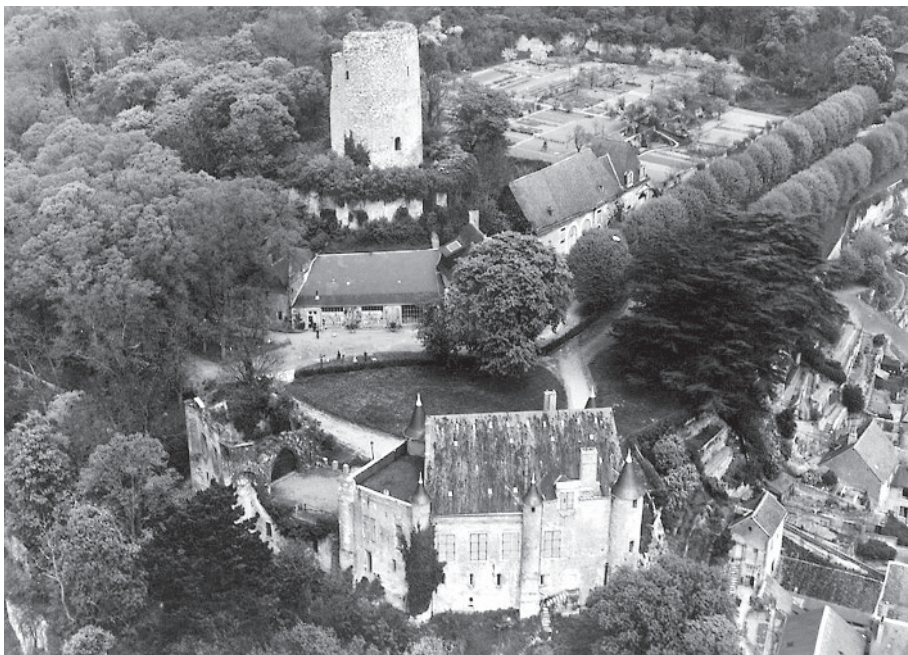


Fig. 29 : Vue aérienne de la motte et de la Basse-cour de Château-Renault (cliché mairie de Château-Renault).

un fossé profond avec escarpe et contrescarpe, le côté sud correspondant à l'escarpement naturel. La porte était du côté sud accessible au 1er étage par une passerelle jetée sur la chemise encore bien conservée. À l'intérieur, de larges arcs en pierre soutiennent la structure qui a été fragilisée par des percements de fenêtres, de couloirs et de cheminées. La motte était sans doute peu stable et le « Pot au Beurre » s'est écroulé côté nord.

- **Saint-Christophe-sur-le-Nais.** Depuis 978, la terre de Saint-Christophe appartenait aux d'Alluye, seigneurs de Châteaux (futur Château-la-Vallière). Ceux-ci ont construit une motte avec un donjon en bois à la pointe sud-est du coteau. La motte est toujours bien visible au sud-est de la partie haute du cimetière, avec un sentier en colimaçon analogue à celui de la motte de Troo (fig. 30). Elle domine à l'est/sud-est, de 12 m de hauteur, la partie du village en contrebas du cimetière et de 9 m environ le côté sud-ouest.



Fig. 30 : La motte de Saint-Christophe-sur-le-Nais (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 32 : Les anciens fossés ouest (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 31 : Le terrier de Saint-Christophe et la motte (extrait de l'ouvrage de F. Mauclair et P. Larue).



Fig. 33 : L'intérieur du donjon de Saint-Christophe (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 34 : Deux silos éventrés par une galerie au pied de la motte de Saint-Christophe (cliché J.-M. Couderc).

On peut reconstituer topographiquement l'étendue de l'ancienne basse-cour qui est délimitée par les voies qui entourent le cimetière, la motte et le donjon, soit la route de Dissay au nord-est, la petite route montant au cimetière au nord et le grand fossé occupé par des jardins au-dessus de la place du *Te Deum*, au nord-ouest. Un plan terrier de 1788 (fig. 31) représente par un blanc schématique ce que sont ces anciens fossés (fig. 32). Vers 1025 a été édifié un donjon à plan rectangulaire au pied de la motte trop friable pour pouvoir le supporter car trop au bord du plateau (fig. 33). Les murs sont construits avec des pierres de tout-venant (silex, cherts et fragments de calcaire dur) ramassées sur le plateau voisin et scellées par un mortier rouge à sable de quartz et tuileau. Il mesure 8,60 m par 6,60 m de dimensions intérieures, et l'on disait au XIX^e siècle que les murs d'une épaisseur de 2,50 m mesuraient environ 8 m de hauteur. Or, de nos jours, on ne peut guère les estimer qu'à 2,80 m de hauteur vus de l'intérieur, mais de nombreux déblais ont dû s'effondrer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Marcel Deyres (1974) pensait que l'entrée (bien visible et en plein cintre) s'effectuait au niveau du premier étage comme pour beaucoup de donjons de cette époque, mais, de nos jours, cela est difficile à concevoir. En 1061 a été construite l'église au sud-est de la basse-cour; nous n'avons pas de preuves que Hugues d'Alluye ait antérieurement construit au sein de la basse-cour une église propre au château comme le laisserait entendre une charte : *ecclesia castelli quod dicitur Sancti Christophori*. Il est probable qu'une deuxième basse-cour a été édifiée entre 1030 et 1060 passant le long de la face sud de l'église. Notons que le château sera pris par les Anglais en 1425.

Un détail signalé par O. Gérin (p. 229) : « *au pied même du donjon, des silos où l'on emmagasinait des provisions de bouche étaient ainsi soigneusement dissimulés* ». En effet, grâce à la complaisance de Philippe Gilot, propriétaire d'une demeure de la place du *Te deum* qui possède un réseau de caves et de galeries sous le coteau, nous avons pu voir le haut de deux « ponnes », comme on dit en Touraine pour désigner les anciens silos de forme ovoïde (fig. 34). Celles-ci ont été tranchées jusqu'aux trois-quarts de leur hauteur par une galerie de cave postérieure qui a aussi atteint un souterrain refuge en partie comblé, mais dont on voit les galeries de départ et les feuillures des cloisons. Ces silos et le souterrain-refuge peuvent être considérés comme contemporains de la motte ou du donjon puisqu'ils étaient placés à leur pied dans la première basse-cour. Une assez grande carrière souterraine passe sous le donjon et la motte, mais elle est évidemment plus récente.

LES MOTTES ET DONJONS SUR LA FRONTIÈRE DE LA TOURAINE DU NORD

Les mottes sans donjons de pierre

Il suffit de regarder la carte des sites du Maine étudiés par Roger Verdier et Henri Véron dans leur ouvrage (1978, p. 2-3) pour se rendre compte que la vallée du Loir et ses abords, voie de passage, est une zone possédant de nombreuses fortifications parmi lesquelles les mottes étaient bien représentées, particulièrement entre Poncé et Le Lude, avec une plus grande densité encore que dans la partie du Loir-et-Cher jusqu'à Lunay. Mais le record est emporté par la partie ouest du Maine, qui n'est pas dans notre zone d'étude.

- **Les deux mottes de La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).** Elles se trouvent sur le rebord du coteau de la rive gauche du Loir, à 250 m à vol d'oiseau du cœur de La Chartre. On peut y arriver depuis le bourg par le premier chemin à droite, à partir de la route de Marçon. Elles sont construites à 150 m de distance l'une de l'autre. Seule la seconde à l'est, le tertre des Manceaux, est d'accès libre. Celle de l'ouest, plus grande, appelée «La motte Rouge» mesure 200 m de tour, 65 m de diamètre ; elle est entourée de fossés larges au fond de 4 m au sud et à l'ouest et de 6 m à l'est et au nord (fig. 35). Sa hauteur au-dessus du fond des fossés est de 15 m au sud et de près de 25 m à l'ouest (fig. 36) ; ce qui donne en moyenne de 10 à 15 m au-dessus du



Fig. 35 : La motte Rouge de La Chartre-sur-le-Loir (propriété privée) (cliché J.-M. Couderc).



Fig. 36 : Son fossé sud-est (cliché J.-M. Couderc).

plateau. Il n'y a pas d'escarpe au-dessus du fossé sauf au nord en bordure de l'à-pic naturel au-dessus de la ville, alors que sur un point au nord-est le fossé débouchait dans le vide. À peu de distance, en direction du sud-est, se dirige droit vers le sud un fossé qui traverse la route et qui, dans la propriété de l'autre côté de la route, a une lèvre ouest de 6 m et une lèvre est (la pente naturelle du coteau) d'environ 10 m d'élévation. Ce fossé qu'avaient vu Verdier et Véron, avait été interprété par eux comme le fossé extérieur d'un *castrum*. Il nous semble clairement que l'ouvrage est au contraire un fossé de défense destiné, par le seigneur de la Motte rouge, à isoler le seigneur de la motte des Manceaux et à lui couper l'accès du plateau, ce qui a peut être été réalisé au cours d'un siège.

La présence de deux mottes aussi proches n'est pas un cas exceptionnel, l'une peut-être le résultat d'un siège contre l'autre ou ce peut être simplement le rapprochement de plusieurs sièges de fiefs sur un site défensif naturel particulièrement intéressant. Nous rappellerons que cinq forteresses médiévales occupent le coteau dominant la petite ville de Chauvigny (Vienne) : le château des Évêques (ou château baronnial), ceux de Montléon, Gouzon, Flins et Harcourt. Signalons enfin que les deux caves visibles sur le côté sud de la Motte rouge sont récentes ; d'après le petit-fils de la propriétaire actuelle, elles ont été réalisées par son ancêtre pendant la guerre de 1914-1918, ce que semble confirmer la nature des briques du mur de soutènement qui les domine.

La motte aux Manceaux mesure 45 m de diamètre, sur 8 à 10 m de hauteur ; elle est moins haute, car, étant sise à la pointe du plateau (fig. 37), elle est protégée de trois côtés par les pentes naturelles d'une vingtaine de mètres de hauteur. Seul un pédoncule de terre, où se trouvaient il y a plusieurs siècles une chapelle et un puits, lui donne accès depuis le coteau, et on voit nettement à l'ouest un fossé profond qui l'isole du coteau, fossé qui débouche dans le vide. Le « tertre des Manceaux », comme on l'appelle actuellement, portait à l'origine une tour hexagonale qui a été détruite (Verdier et Véron, 1978, p. 166) et remplacée par une tour ronde qui a reçu en 1918 une statue de Jeanne d'Arc en bronze.

- **La motte de Troo (Loir-et-Cher).** Il y a d'abord la motte conique de la Brille près de l'église, sur le rebord du plateau ; elle mesure 175 m de circonférence et 14 m de hauteur par rapport au plateau. Dépourvue de végétation arborée, cette haute motte perchée sur le rebord du versant nord de la



Fig. 37 : La motte aux Manceaux (espace public)
(cliché J.-M. Couderc).

vallée du Loir est d'autant plus impressionnante (fig. 38). On parvient au sommet par un chemin en spirale. Elle comporte deux basses-cours, et c'est à l'entrée nord de la basse-cour la plus grande qui, à un moment, a même été entourée d'une enceinte que l'on trouve la butte de Markadé (fig. 39) Dans les deux exemples suivants, on trouve le même dispositif avec deux mottes surveillant les entrées.



Fig. 38 : La motte de Troo, flanc sud
(cliché J.-M. Couderc).



Fig. 39 : Vue générale sur la motte et sa basse-cour (cliché mairie de Troo).

• **La motte de Saint-Mandé (Loir-et-Cher).** Située au sud/sud-ouest du bourg de Viévy-le-Rayé, non loin de la forêt de Fréteval, elle offre la particularité d'avoir une triple basse-cour dont la dernière protégée au nord par une motte secondaire (fig. 40).

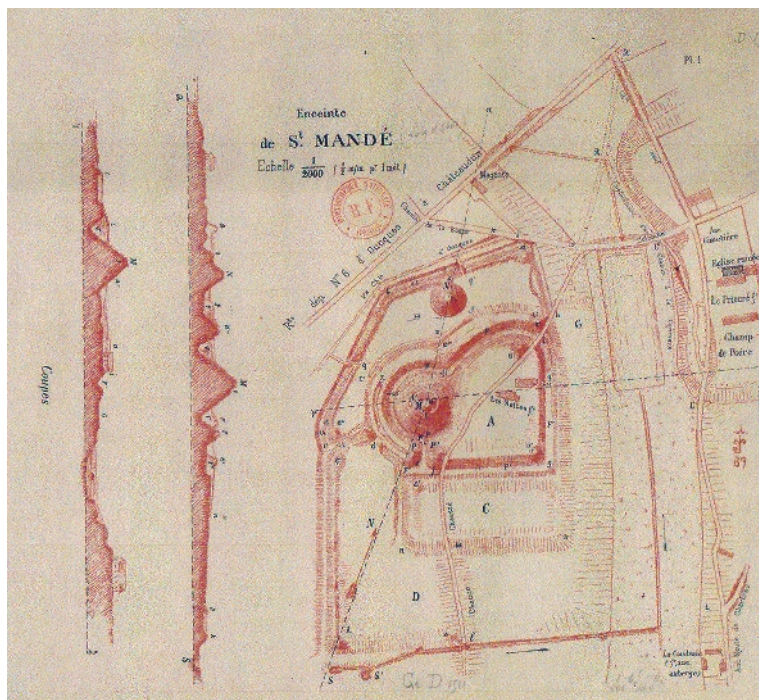


Fig. 40 : Dessin de la motte de Saint-Mandé (Loir-et-Cher)
(extrait de l'ouvrage de Florance).

• **La motte de La Fontenelle (Loir-et-Cher)** (au nord-ouest de la commune de Viévy-le-Rayé). C'est une enceinte protohistorique, un site d'éperon entre deux vallées de ruisseaux issus de la forêt de Fréteval qui possède cependant deux mottes médiévales (de 25 et 21 m de hauteur) protégeant le *vallum* au nord-est. La plus haute a un diamètre à la base d'environ 50 m, l'autre de 40 m. Au sud, au-delà du grand fossé de 50 m de large dominé par un rempart de 7 à 8 m de haut, on trouve les traces d'une ancienne chapelle dédiée à Saint-Étienne.

- **La motte d'Écommoy (Sarthe).** Celle-ci, intacte, est bien visible au sud/sud-est du bourg. Elle est cernée par un fossé périphérique avec une escarpe.

- **La motte du Gué de Mézières, commune de Nogent-sur-le-Loir (Sarthe).** À 1,500 km de la frontière de l'Indre-et-Loire et de Saint-Aubin-le-Dépeint, à l'est/sud-est de l'agglomération du Gué de Mézières, la motte boisée (avec deux vieux chênes) est formée d'argile orange contenant des graviers de quartz; elle se trouve sur le coteau dominant le hameau, à l'est de la ferme de La Motte. C'est une belle motte féodale de 6 m de hauteur et de 16 à 20 m de diamètre (fig. 41); elle est seulement entamée à l'ouest par la construction d'un entrepôt moderne en parpaings. À l'est, on devine la présence d'un léger fossé de 4 à 5 m de large qui a été remblayé. C'était le siège d'un fief dont les seigneurs ont construit au XVI^e siècle, 1 km plus loin dans la plaine du Loir, un nouveau château (700 m au sud-est du bourg de Nogent-sur-Loir). D'après le *Dictionnaire statistique de la Sarthe*, Julien-Rémy Pesche semble nous décrire la trace d'un mur de basse-cour que nous n'avons pas observé.

- **La motte de Rocheux.** Elle est située à 2 km au sud-ouest de la forteresse de Fréteval et pourrait avoir été au XI^e siècle l'oeuvre de Guillaume de Saint-Martin, noble vendômois, alors que Fréteval relevait du comte de Blois.



Fig. 41 : La motte du Gué-de-Mézières (cliché J.-M. Couderc).

- **Les mottes du camp de César et de la Montjoie à l'Homme (Sarthe).**

Ces deux grandes mottes étaient situées au même niveau de part et d'autre de la Veuve dont elles commandaient sans doute un gué. La Montjoie a disparu du fait de la construction de la route Brives-La Chartre au XVIII^e siècle. À l'ouest, la seconde est toujours présente sur les pentes du plateau avec, à l'ouest, une basse-cour en terrasse dans le coteau délimité par un talus. À 1 km au sud/sud-ouest de La Montjoie et au sud/sud-est du camp de César existe encore – quoiqu'en partie attaquée à l'est – la motte du hameau de Gouffé, à 400 m à l'est de la Veuve. Elle était ceinturée d'un fossé dont on voit encore les traces au nord-ouest. Elle ne mesure plus que 25 m de diamètre et 5 m de hauteur. Elle aussi surveillait le chemin appelé «la Malvoie» et un passage sur la Veuve.

- **La motte Dolbeau à Château du Loir-et-Cher.** Elle est située à près d'1 km au nord du centre ville entre la rivière et la route de Beaumont-Pied-de-Boeuf, à l'est des habitations du lieu-dit «La Motte».

Les mottes avec donjons de pierre

- **La motte de Lavardin** (fig. 42). Lavardin est cité dans les textes à partir de 538 sous le nom de *condita Labricinae*, c'est-à-dire comme chef-lieu d'une *condita* (= une contrée). Un peu comme la situation de la motte de Montbazou (Indre-et-Loire) par rapport au donjon bien connu, il existe à Lavardin une motte à 200 m du château du XII^e siècle et à l'ouest de ce dernier. Elle mesure 45 m de diamètre à la base et 8 m de hauteur. Elle est située au-dessus de vieilles demeures troglodytiques (aux lieux-dits du cadastre «Les Caves des Vierges» et «Les Vignes du Château») et en y pratiquant une tranchée, on y a trouvé de la poterie gauloise et même plus tardive jusqu'au XI^e siècle comme le montrent les planches de matériel publiées par Aubin en 1915. Les fouilles faites sur la butte par Henry Corot et Paul Mallon de 1931 à 1933 ont montré une élévation de terre rapportée des alentours avec un mélange de tessons de poteries d'un âge allant de l'époque néolithique à l'époque romaine. Ce n'est pas la première fois qu'une fouille de motte montre du matériel gaulois et/ou antique quand celle-ci a été réalisée sur un *oppidum* gaulois ou un *castrum* romain. Daniel Schweitz (2012) envisage, lui,

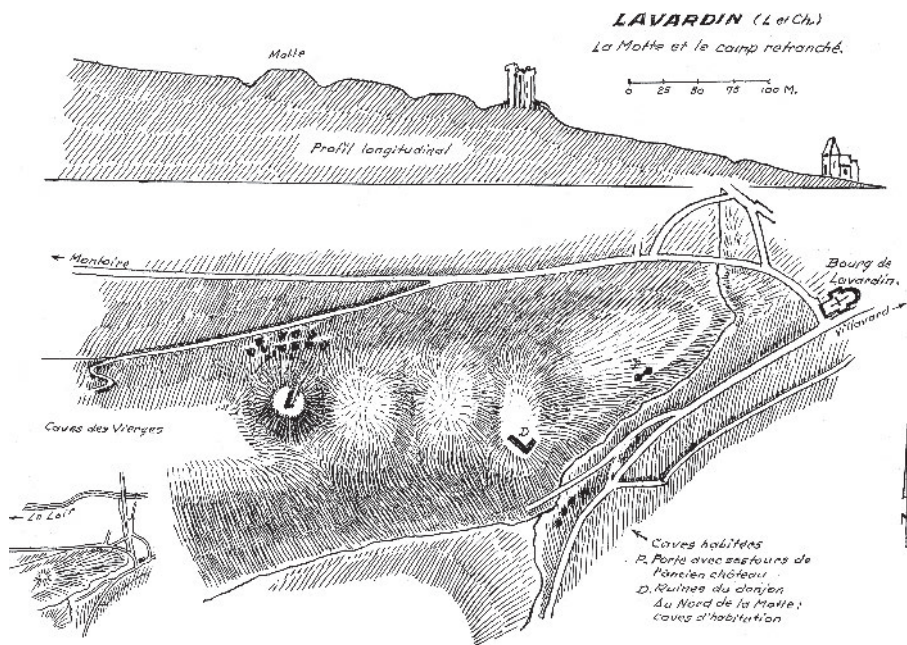


Fig. 42 : Dessin du site de Lavardin par R.Verdier et H.Véron.

l'hypothèse d'une première élévation de terre (tumulus protohistorique ?) qui aurait été surhaussé en motte. Le contexte milite davantage pour une motte du XI^e siècle que pour un tumulus. C'était d'ailleurs l'avis de Jean-Claude Yvard en 1994.

Salomon de Lavardin aurait établi un premier château en bois sur motte au XI^e siècle, mais sur le site du château médiéval, il n'y a pas trace de cette *turris dominica* que signale la vie de saint Richimer (VII^e siècle) comme se trouvant dans un lieu inculte, à quelque distance de Saint-Rimay. Jules de Pétigny (1849) comme Alexandre de Salies (1865) suivis par d'autres auteurs jusqu'au XX^e siècle proposaient pourtant de la situer sur le promontoire de Lavardin, mais au sud du château. Raoul de Saint-Venant (1913-1914) notait dans son *Dictionnaire* que les historiens locaux étaient tombés d'accord pour considérer la *Turris dominica* comme étant une tour de Lavardin qui aurait existé au VII^e siècle et aurait été détruite par les Normands, pour être réédifiée au X^e siècle (Daniel Schweitz *in litteris*, puis 2012).

• **La motte de La Roche à Poncé-sur-Loir (Sarthe).** Cette très grande motte (45 m de diamètre au niveau du fossé périphérique et 8 à 10 m de diamètre pour la plateforme du sommet), qu'on appelle aussi «la tour de César» ou «la motte de La Flotte» du nom du château situé plus à l'est, se trouve à environ 900 m à l'est du village à l'endroit où le versant est une véritable falaise (fig. 43). On n'y accède plus par le quartier de l'église où le chemin a été barré par les propriétaires. Il faut y monter par un sentier au-dessus des caves qui se dirige d'abord vers l'ouest avant de revenir par deux fois vers l'est. Elle possède, comme celle de Troo, un chemin d'accès en colimaçon dans sa partie terminale. Elle a été construite sur un ancien oppidum gaulois occupé ensuite au Moyen Âge. Du début du XI^e siècle subsistent une enceinte en terre et une forte motte ultérieurement dominée par un petit donjon (le *shell-keep* des Anglais) aux murs épais d'environ 2,50 m faits de perrons et de cherts. D'où le nom local de «La tour des Roches» pour la motte. Il ne reste que trois blocs au sommet paraissant indiquer l'ancienne existence d'une salle ronde de 5 à 5,50 m de diamètre. La fondation descend à deux mètres en contrebas du sommet.

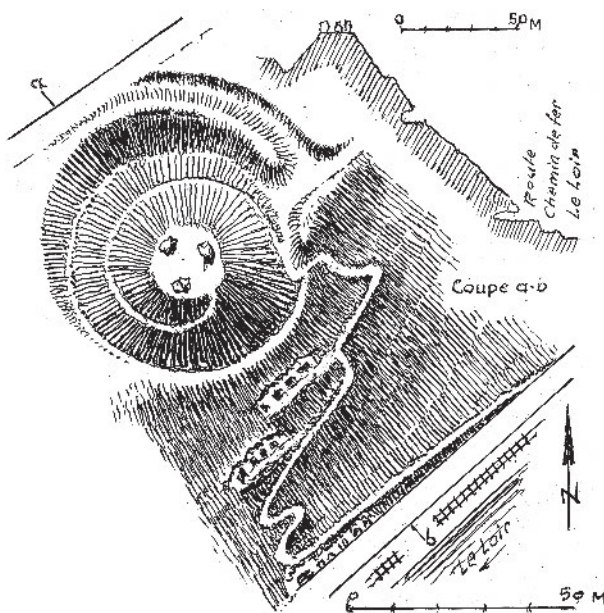


Fig. 43 : La «Tour des Roches» (dessin de R.Verdier et H.Véron).

Au sud et au sud-ouest, deux blocs de maçonnerie, de même constitution que ceux du sommet de la motte, semblent résulter de la destruction de la tour en 1616 sur ordre de Louis XIII. L'enceinte s'étendait sur 1,5 ha au sud-ouest de la motte, en direction de l'église actuelle. Vers le Loir, l'abrupt du coteau forme une limite naturelle, et en direction du coteau se trouvaient des fossés de moindre ampleur que ceux de la motte sauf au nord où il existe comme une petite motte (?) et à l'ouest où de gros perrons siliceux bordent le fossé. Le château en terre aurait été édifié vers 1050, et la tour vers 1100.

- **Le donjon octogonal de Viévy-le-Rayé à la limite sud de la forêt de Marchenoir.** Construit sur une belle motte, il semble être pour Jean Mesqui (1974, p. 10) du début du XIII^e siècle avec sa voûte en coupole.

- **Le château de Saint-Calais.** D'après le cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais, le château aurait été construit vers le milieu du XI^e siècle sur une motte qui faisait de 50 à 60 m de circonférence, était entourée de fossés, et eux-mêmes d'une escarpe. D'après Verdier et Verron, la motte subsistait en 1978, mais avait été attaquée à l'ouest pour combler un fragment du fossé dans une zone lotie ; à l'est, l'escarpe haute de 3 m subsistait sur une distance de 20 m. La plate-forme avec les restes du donjon mesure 30 × 22 m. Le tout était entouré d'un fossé grossièrement rectangulaire de 300 m (est-ouest) × 150 m (nord-sud) entourant une basse-cour. On ne peut plus faire le tour de cette motte située à 300 m à vol d'oiseau à l'est/sud-est de l'abbaye (fig. 44 et fig. 45).

- **Le château de Mondoubleau.** Nous sortons de notre domaine puisque nous sommes ici dans le Perche, mais « le mont du seigneur Doubleau » nous offre l'exemple unique d'une motte très précoce qui remonterait au V^e siècle, du moins pour la toute première, et qui fut renforcée au IX^e siècle, ce qui permit au seigneur de résister par trois fois dans ce même siècle aux attaques normandes. Hugues I^{er} Doubleau fit construire le premier château en pierre en 975 sur la motte au sommet arasé en plate-forme sur les conseils d'Eudes II de Blois, son suzerain (fig. 46). L'ensemble conforté au cours du temps comportait trois basses-cours étagées avec trois enceintes de fossés secs profonds de 5 à 6 m et larges de 5 à 6 m. Hélas, en 1818 le tiers sud du donjon s'écroula à la suite d'extraction de marne dans la motte pour faire de la chaux ;



Fig. 44 : Le château de Saint-Calais sur sa motte au XVII^e siècle.

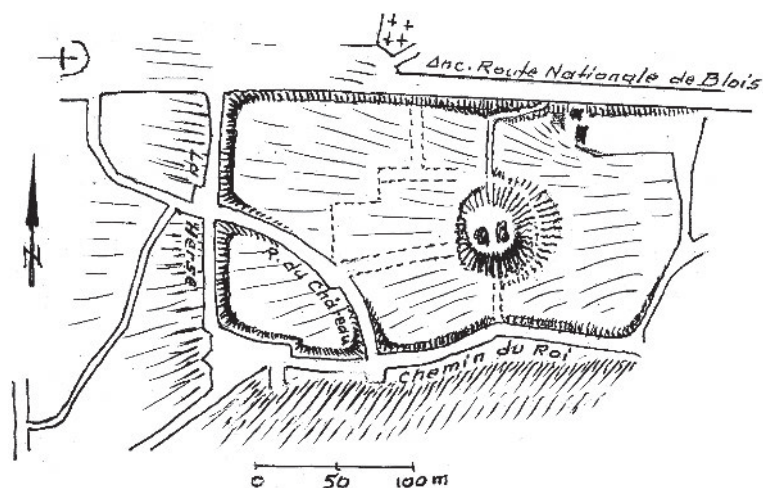


Fig. 45 : L'emplacement de la motte de Saint-Calais par R. Verdier et H. Véron.



Fig. 46 :
La motte de Mondoubleau
(cliché syndicat d'initiative).



Fig. 47 : La motte
de Coulommiers-la-Tour,
côté sud
(cliché J.-M. Couderc).



Fig. 48 : La motte
de Coulommiers-la-Tour
côté nord
(cliché J.-M. Couderc.).

en 1873, l'effondrement du tiers ouest eut lieu pour les mêmes raisons ; de nos jours le tiers restant est penché, mais stabilisé.

• **Coulommiers-la-Tour.** Le site se trouve à quelques kilomètres à l'est de Vendôme dans une partie déprimée permettant de recueillir des eaux alimentant les douves circulaires. Le reste du donjon du XII^e siècle (avec salle basse et salle haute) est au centre de la motte entourée par une chemise en maçonnerie formant une première ligne de défense, la seconde étant assurée par un très large fossé circulaire de plus d'une dizaine de mètres alimenté par un petit ruisseau (fig. 47 et fig. 48).

BIBLIOGRAPHIE

- AUBIN (Ernest) (1915). La butte ou tombelle du château de Lavardin, *Bulletin de la Société archéologique et historique du Vendômois*.
- AUDIN (Pierre) (2012). La Touraine autour de l'an mil. Inventaire des sources historiques et archéologiques. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine (SAT)*, t. LXIX, 151 p., fig.
- BARTHÉLÉMY (Dominique) (1993). *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris Fayard, 1118 p.
- BLAIVE (abbé) (1893). Manuscrit sur *Limeray*.
- BOÛARD (M. de) (1973-1974). De l'aula au donjon ; les fouilles de la Motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine (X^e-XI^e siècle), *Archéologie médiévale*, III-IV, p. 5-110.
- BOÛARD (Michel de) (1974). Avant-propos, *Actes du colloque Château-Gaillard de Blois* (2 au 7 sept. 1974), p. 10.
- BOUSREZ (Louis) (1894). *Les monuments mégalithiques de la Touraine, étude générale, inventaire et description*.
- CHÂTELAIN (A.) (1983). *Châteaux-forts et féodalité en Île-de France du XI^e au XIII^e siècle*, Paris.
- CLAREY-MARTINEAU (1841). *Tableaux archéologiques de l'histoire de la Touraine*.
- CAUVIN (Th.) (1845). *Géographie ancienne du diocèse du Mans*.
- CLÉRAMBAULT (E. Gatian. de). Les donjons romans de la Touraine, *Bull. SAT*, t. XV-1.

- COUDERC (Jean-Mary) (1982). Nouveaux sites antiques en Touraine... *Bull. SAT*, t. XL, p. 77-108, 7 fig., 1 tabl.
- COUDERC (Jean-Mary) (1984). Les enceintes en terre de Touraine II, *Bull. SAT*, t. XL, p. 735-788, 11 fig.
- DECAENS (Joseph) (1981). Colloque de Castellologie de Caen. *Archéologie médiévale*, t. XI.
- DEYRES (Marcel) (1974). Les châteaux de Foulques Nerra, *Bull. Monumental*, p. 7-28.
- FLORANCE (E.-C.) (1919). Classement chronologique des camps, buttes et enceintes du Loir-et-Cher, *Bull. de la Société préhistorique de France*, vol. 16, n° 4, p. 207-217, p. 179.
- GALEMBERT (E. de) (1863). Excursion archéologique à Saint Christophe... *Bull. SAT*, t. XVII, p. 128.
- GÉRIN (Olivier) (1911). Fortifications et souterrains de Saint-Christophe-sur-le-Nais, *Bull. SAT*, t. XVIII, p. 223-238, 1 pl. h.-t.
- HALPHEN (L.) (1906). *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris.
- IMPEY (Edward), LORANS (Elisabeth) et MESQUI (Jean) (1998). *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*. Société française d'Archéologie, 125 p., 31 fig., 5 annexes, 2 plans.
- LEDRU (abbé A.) (1911). *Répertoire des monuments et objets anciens de la Sarthe et de la Mayenne*.
- LELONG (Charles) (1972). Châteaux-forts de Touraine aux X^e et XI^e siècles, *Bull. SAT*, p. 107-115, 4 fig.
- MARÉCHAL (Jean-François) (1978). Permanence des fortifications de terre et de bois de la Protohistoire jusqu'aux premiers donjons, *Caesarodunum*.
- PESCHE (J.) (1842). *Dictionnaire topographique, historique, et statistique de la Sarthe*.
- PÉTIGNY (Jules de) (1849). *Histoire et archéologie du Vendômois*, I^{re} édition, Vendôme.
- PIBOULE (A. et M.) (1981). Systèmes fortifiés médiévaux de la région montluçonnaise. Éperons barrés et mottes, *Bull. des Amis de Montluçon*, n° 32, p. 36-74, 8 photogr., plans.
- SAINT-VENANT (Raoul de) (1913-1917). *Dictionnaire... du Vendômois...*, 4 vol., Vendôme.
- SALIES (Alexandre de) (1871). *Histoire de Foulque Nerra comte d'Anjou...* Tours.
- SAUVAGE (Anne-Marie) et VIAUD (Daniel) (1999). Les Barbançon, *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher*.

- SCHWEITZ (Daniel) (2009). *Châteaux et forteresses du Moyen Âge en Val de Loire. Touraine, Anjou, Berry, Orléanais, Vendômois, marche bretonne*, éditions CLD Angers, 192 p., fig.
- SCHWEITZ (Daniel) (2012). Sur l'histoire du château et des seigneurs de Lavardin (XI^e-XVI^e siècle), *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher*, t. 67, p. 3-13, 7 fig.
- VERDIER (Roger) et VÉRON (Henri) (1978). *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine, La glèbe cénomane*, éditions du Râcaud, Le Mans, 1 vol., 204 p., nombreuses illustr.
- VIAUD (Daniel). *Pages d'histoire de Dame-Marie-les-Bois*, déposées à la bibliothèque de la Société archéologique de Touraine.
- VILLEMAINE (J.) (1896). *Monographie de la commune de Chemillé-sur-Dême*, archives communales de La Chartre-sur-le-Loir.
- YVARD (Jean-Claude) (1994). Sur l'existence d'un «domicilium» (fin du XI^e siècle au donjon de Lavardin, Loir-et-Cher), *Bulletin de la Société archéologique et littéraire du Vendômois*.
- YVARD (Jean-Claude) (1996). Les procédés d'édification des mottes castrales (XI^e siècle) : les enseignements du Haut-Maine, *La province du Maine*, p. 195-204.